

INTERVENANT ET MODALITÉS

Intervenant-e : Responsable Ressources Humaines – Consultant RH

Format : En Présentiel / Intra ou Inter Entreprise ;
1 stagiaire minimum ;
Disponibilité : nous consulter en fonction du planning ;
Tarif : Devis sur demande

Rythme : 2 journées non consécutives pour mettre en pratique

PUBLIC

Pour les personnes en chargé de l'administratif d'une PME / TPE / association et / ou l'administration du personnel

MODALITE D'ACCES ET PRÉREQUIS

Connaissance de base en gestion d'entreprise

ACCESSIBILITÉ HANDICAP

Nos formations sont ouvertes à tous. Si vous êtes en situation de handicap ou avez un besoin spécifique, contactez-nous : notre référent handicap étudiera avec vous les solutions les plus adaptées

MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

Exposés théoriques illustrés par des power point ; Cas pratique / quizz ; Un support de cours est remis à chaque participant.

Modalités d'évaluation

Evaluation des acquis en fin de formation
Attestation de fin de formation et certificat de réalisation ;
Évaluation qualitative du stage par les participants en fin de formation.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- 🎯 Déterminer et mobiliser les ressources nécessaires aux problèmes RH posés en matière d'embauche et suivi du salarié
- 🎯 Mobiliser les outils et dispositifs en gestion de la formation professionnelle
- 🎯 Identifier et distinguer les différentes modalités de départ du salarié

DÉROULÉ DE LA FORMATION *(dupliquez une section pour ajouter des séquences)*

Jour 1

Organiser l'entrée du salarié

- 💡 Préparer l'arrivée du salarié
- 💡 Les formalités indispensables à l'embauche

Les contrats de travail

- 📄 Les contrats : CDI, CDD, temps partiel (24h minimum)
- 📄 Durée de travail et impacts conventionnels
- 📄 Suivi de la santé : aménagement, inaptitude, reclassement

Jour 2

Suivi du salarié

- 💡 Formation : plan de développement des compétences, alternance, OPCO
- 💡 Entretiens professionnels et annuels d'évaluation
- 💡 Les dispositifs d'évolutions des salariés

Sortie du salarié

- 📄 Organiser la sortie du salarié et les modalités de rupture